

Contrôle Technique Poids Lourd

LE NOUVEL ESSAI DES ÉMISSIONS DIESEL

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le contrôle des émissions diesel a évolué dans les centres. Jusqu'à maintenant, le seul critère de défaillance était basé sur l'opacité des fumées sortant du tuyau d'échappement.

En 2019, d'autres critères sont mesurés et pris en compte avec l'application de la norme NFR 10-025 : 2016.

Pour cela de **nouveaux équipements** ont été déployés dans les centres de contrôle pour mesurer et enregistrer la température moteur et le régime moteur en temps réel durant l'essai.



Comment va se dérouler l'essai ?

Mise en température du moteur : **le moteur doit être à 80°C** avant de lancer la procédure de mesure des émissions. Pour cela, une phase de montée en température, moteur accéléré à mi-régime, est nécessaire si cette température n'est pas atteinte.

Plusieurs accélérations jusqu'au régime maximal seront effectuées (**de 2 à 7 selon les résultats des premières mesures**).

Dans le cas où des dysfonctionnements flagrants apparaissent, la procédure de contrôle de l'opacité doit être interrompue.

Quels sont les nouveaux critères pris en compte lors de chaque accélération ?

- Le **régime maximal atteint**, comparé au régime de référence,
- Le **temps de montée en régime**,
- La **vitesse d'accélération**.

Ces critères sont suivis par l'opacimètre, dans le cas où les limites fixées pour ces critères ne sont pas respectées, alors la mesure est invalidée.

À l'issue des mesures, la valeur moyenne d'opacité sur les dernières accélérations est comparée au seuil applicable au véhicule, dans le cas où cette moyenne est supérieure au seuil, le résultat est considéré comme non-conforme et le véhicule soumis à contre-visite. De même, la stabilité des mesures d'opacité entre chaque accélération est étudiée, en cas de dispersion importante des mesures, un défaut majeur est mentionné sur le procès-verbal de contrôle.

NOTRE CONSEIL LORS DU CONTRÔLE :

Il est important de bien accélérer à fond et rapidement dès la première mesure pour respecter les nouveaux critères.

**Un contrôle technique PL renforcé pour plus de prévention,
de sécurité routière, et davantage de protection de l'environnement !**

Votre nouveau site contrôle technique Poids Lourd DEKRA est en ligne ! dekra-pl.com

Plus intuitif, cet outil vous offre une meilleure vision sur le suivi des contrôles techniques effectués sur les véhicules de votre flotte* et vous permet de gérer vos rendez-vous.

Retrouvez dans votre espace personnel :

- Les informations sur votre centre de contrôle technique PL favori
- La gestion et l'historique de vos rendez-vous
- CT Analyst : l'état de votre flotte et vos statistiques de contre-visite*

* Réservez aux clients en compte.



The image shows a screenshot of the DEKRA website. At the top left is the DEKRA logo. To the right is a login form with fields for 'Login*' and 'Mot de passe*', a 'Valider' button, and links for 'Mot de passe oublié ?' and 'Créer votre compte'. Below the login form is a search bar with the text 'Trouvez le centre Poids Lourd le plus proche et réservez votre contrôle technique'. The search bar has a text input field 'Ville OU code postal*', a radio button 'Ou', a 'Me géolocaliser' button with a location pin icon, and an 'OK' button. Below the search bar is a note '* Champs obligatoires'.

**Vous n'êtes pas encore client en compte chez DEKRA,
contactez notre service clients au 0892 70 14 15.** (0,35€/mn)

NOS SERVICES RÉSERVÉS AUX PROFESSIONNELS**



• Un **logiciel « CT Analyst »** permettant de consulter vos PV en ligne, suivre les taux de contre-visite, et connaître les défaillances récurrentes de votre flotte avec un comparatif national.



• La **réduction du temps d'immobilisation** de vos véhicules grâce à la mise à disposition de semi-remorques chargées, et à l'offre DUO qui combine un contrôle technique périodique et un contrôle équipements de levage, ainsi qu'une offre de convoyage.



• Le **statut de client en compte** pour bénéficier de la facturation centralisée et de la création d'un numéro d'identification valable dans tous nos centres.



• Le **rappel des échéances** de validité des contrôles de vos véhicules.



• Des **plages horaires réservées** pour présenter vos véhicules.

* selon les centres

Découvrez le nouveau site de prise de RDV pour votre prochain contrôle technique dans l'un de nos centres : **dekra-pl.com**

